

Informations de base	
<b>2019/2646(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué Règlement financier type pour les organismes de partenariat public-privé Complétant <a href="#">2016/0282A(COD)</a> <b>Subject</b> 8.70.02 Réglementation financière	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2019/2646(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué
	Complétant <a href="#">2016/0282A(COD)</a>
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 59
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	CJ13/8/15799